

## CONCLUSION

A l'époque de la Restauration, nul ne pouvait rêver mieux en Haute-Marne qu'hériter d'une forge, d'un fonds forestier, d'un château et d'un domaine, toutes choses qui conféraient fortune et rang social. Encore fallait-il se montrer à la hauteur de la chance ainsi offerte.

Au terme de ses premières années d'exercice à la tête des forges du Clos Mortier, Jules Rozet a fait ses preuves. Sans égaler le rayonnement et l'aisance de son oncle, il en paraît le digne successeur. Malgré quelques rares maladresses imputables à la jeunesse ou à une certaine vivacité de caractère<sup>376</sup> mais ne prêtant pas à conséquence, son application au travail et le succès final de ses choix lui attirent le respect du milieu des maîtres de forges ainsi que des ingénieurs des Mines. Tenu à l'écart des responsabilités politiques locales à cause de ses idées libérales, il est néanmoins consulté par le Conseil municipal de St-Dizier sur un certain nombre de questions.

Cependant, son héritage a ses limites : si l'on considère la forge du Clos Mortier comme une entreprise (et non pas comme un domaine) et si l'on rappelle qu'elle est située en Haute-Marne, il faut bien reconnaître qu'aucun avenir brillant ne s'ouvre devant elle au début du XIXe siècle : trop à l'écart des gisements houillers, elle ne peut suivre le virage de la « Révolution des forges », ce dont témoigne la dérobade de Lespérut à Eurville devant la construction d'une forge semblable à celle de Charenton, trop dépendante de son environnement forestier, elle semble condamnée à produire un tonnage limité et stable.

C'est bien de ce carcan que les maîtres de forges haut-marnais tentent de sortir en adoptant la méthode champenoise. Jules Rozet choisit de suivre une piste différente, celle de la valeur ajoutée par la fabrication d'un produit particulier, le fil de fer.

L'originalité de ce choix et la prise de risque qu'elle comporte suffisent-elles à qualifier Jules Rozet d'entrepreneur ? Mérite-t-il d'être appelé ainsi pour avoir créé une fabrique de fil de fer qui ne dépasse pas une cinquantaine d'ouvriers alors qu'à la même époque, Muël-Doublat fait d'Abainville le second groupe métallurgique après Le Creusot<sup>377</sup> ? Sans doute oui si l'on note que dans le domaine de la métallurgie forestière qui est celui de Jules Rozet, il n'est guère possible de faire mieux et que, eu égard aux possibilités d'investissement que lui procuraient sa propre fortune, il n'a pas estimé raisonnable de se lancer dans de plus vastes projets.

Il apparaît donc que Jules Rozet, au terme de cette première partie de sa vie, laisse entrevoir des qualités d'entrepreneur. Cependant il ne compte pas encore au nombre des

---

<sup>376</sup> : A.P.V.M., Lettre de Mme Vve Martin Ferrand, commissionnaire à St-Dizier, à J. Rozet, St Dizier le 17 août 1825. « (...) Vous auriez du penser qu'en vous l'envoyant je lui aurais au moins donné un mot pour vous, mais je n'ai point vu l'individu dont vous me parlez et ne connais d'ailleurs aucun Maréchal de la campagne, vous voyez, Monsieur, qu'avec tous les talents possibles, et beaucoup de pénétration elle se trouve en deffaut pour cette fois car on ne doit pas toujours croire n'y juger les gens sur leur dire. ( .....). Enfin cette petite querelle mériterait de la rancune, mais je ne veux pas vous montrer un si mauvais exemple, mais je vous engage une autre fois à être plus crédule (sic), à ne pas croire que je cherche à vous tromper. ». Lettre de Sangnier Dejoie, marchand de fer, à Rozet, St Quentin 30 novembre 1823 : « ....; mais n'allez pas encore vous fâcher ni prendre feu..... »

personnalités marquantes de son département : son assise industrielle est bien loin d'atteindre celle d'autres maîtres de forges comme Elophe Capitain (1793-1849) en Haute-Marne ou bien Joseph Gauthier (1787-1847) dans la Comté, et par ailleurs, son rôle de notable reste à l'état embryonnaire.

---

<sup>377</sup> : « La forge d'Abainville », *R.H.S.*, Tome I, 4<sup>ème</sup> trimestre, 1860.